

AVIS PUBLIC	
Demande de dérogation mineure Dossier DM26-01 et DM26-02	

Avis est par les présentes donné par la soussignée, Suzie Constant directrice générale et secrétaire-trésorière, que lors d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Séraphine qui aura lieu le 3 mars 2026 à 19h, au 2660, rue du Centre Communautaire, le conseil municipal prendra en considération les demandes de dérogation mineure suivante :

- Demande de monsieur Jonathan Lampron, concernant le 166, 12^e Rang, lot #5 479 955 cadastre du Québec et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de permettre de réduire la largeur minimale mesurée sur la ligne avant d'un lot de 50 mètres à 33 mètres.

Le projet déroge à l'article 5.1.4 du règlement de lotissement numéro 2015-29.

- Demande de madame Stéphanie Leblanc, concernant le 116, rue des Cèdres, lot #5 480 184 cadastre du Québec et ayant pour objet, si la demande était acceptée, de permettre de réduire la marge de recul latéral gauche pour un gazebo de 2 mètres à 1,12 mètre et de réduire la marge de recul latéral gauche pour un patio de 1,5 mètre à 1,12 mètre.

Le projet déroge aux articles 5.4.14 et 5.4.17 du règlement de zonage numéro 2015-28.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande de dérogation mineure lors de la séance en question.

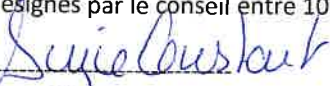
Donné et publié à Sainte-Séraphine, le 16 février 2026



Suzie Constant,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Suzie Constant directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de la paroisse de Sainte-Séraphine certifie avoir publié l'avis ci-dessus en affichant une copie à chacun des trois endroits désignés par le conseil entre 10 h et 16 h le 16 février 2026.



Suzie Constant
Directrice générale et secrétaire-trésorière